



DEPARTEMENT DE LA DRÔME

Compte rendu du Conseil Municipal du Jeudi 17 septembre 2020

L'an deux mil vingt et le dix-sept septembre, les membres du Conseil Municipal de MARSAZ, dûment convoqués le 14.09.2020, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la salle associative, sous la présidence de Monsieur Gilles FLORENT, Maire.

Présents : Mmes et Mrs S.GALLICE, P.BIANUCCI, M.BULIDON, F.BUNGENER, F.CHABANEL, C.DEXTRAIT, E.MARION, A.MENTHON, M.RENARD, Z.SAÏDI

Absents : T.CAVARD, C.LAMOTTE, I.PONCE, M.MONTAGNE

Pouvoirs : I.PONCE à C.DEXTRAIT, C.LAMOTTE à M.RENARD

Secrétaire de séance : E.MARION

Approbation du précédent compte rendu accepté à l'unanimité

Démission du 1^{er} adjoint

Mme MONTAGNE Maryse a adressé une lettre au Conseil Municipal afin de donner sa démission de son poste de 1^{ère} adjointe le soir de ce Conseil.

Décisions Modificatives

Celles-ci seront vues au prochain conseil dès qu'un 1^{er} adjoint sera réélu.

Demande de stationnement sur le domaine public – Gyrobar

Suite à une demande reçue par mail le jeudi 10 septembre, une personne de Charmes, est à la recherche d'un stationnement pour son fourgon à vocation de bartruck, il s'agit d'une ambulance de pompiers aménagés en bar avec lequel il souhaite amener un service de débit de boissons axé sur la bière dans les petits villages afin de raviver le lien social entre habitants. Il souhaite associer ses services avec celui d'un foodtruck ou d'un snack.

Il est stationné actuellement en même temps que le camion à pizzas EOSPIZZA à BREN le mardi soir. Nous allons lui proposer de venir les vendredis soir en même temps que ce même camion de pizzas.

Demande de stationnement sur le domaine public – Camion de pizzas

Nous avons eu une autre demande de camion de pizzas en date du 17.09.20, la personne revenant sur St Barthélémy de Vals, voudrait continuer son activité dans les alentours.

Nous allons lui proposer les samedis ou dimanches soir.

Formation des élus avec la MJC

La MJC a mis en place un panel de formations pour les élus municipaux.

La séance est de 5.00 euros, la commune prend en charge financières les formations qui seront choisies.

Stylo publicitaire pour les mariages et baptêmes

Pour changer des bouquets de fleurs traditionnels, nous allons offrir un stylo avec le logo de la mairie lors des mariages et baptêmes.

La 2^{ème} adjointe est en charge de faire des demandes de devis qui seront proposés à un prochain conseil.

Devenir du Syndicat Intercommunal d'Assainissement Marsaz Chavannes

Suite à la réunion du mercredi 16 septembre 2020, le comité a voté pour conserver une année de plus le SIA.



DEPARTEMENT DE LA DRÔME

Changement du lieu de garderie

Depuis la rentrée scolaire de septembre, la garderie s'effectue en salle de cantine.

Ce déménagement est dû au lieu non approprié de l'ancienne garderie dans le hall d'entrée de l'école.

Le Conseil municipal propose de revoir le lieu de garderie car il y a le souci de l'absence de sanitaire à proximité et du problème budgétaire.

Le Conseil propose de réfléchir au déménagement de la garderie en salle de motricité à l'école.

Fin de séance à 22h15, Prochaine séance à prévoir.

Gilles FLORENT, Maire